

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES

Version officielle

aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

RAPPORT ANNUEL
2024-2025



Centre
de services scolaire
de Kamouraska –
Rivière-du-Loup

Québec 

Présenté par Diane Ouellet, présidente du CCSÉHDAA
Le 10 septembre 2025

Remerciements et engagement commun pour la réussite de tous nos élèves

Chers parents, chers membres de la communauté scolaire,



En tant que présidente du comité consultatif des services aux élèves handicapés et/ou avec des difficultés d'adaptation et d'apprentissage de notre centre de services Kamouraska-Rivière-du-Loup, je tiens à vous adresser mes plus sincères remerciements, à vous, nos parents, pour votre participation remarquable à notre dernier sondage.

Le Comité Consultatif des Services aux Élèves HDAA, a pour mandat de conseiller la direction du centre de services scolaire sur l'organisation des services éducatifs destinés aux élèves ayant des besoins particuliers. Il agit comme un pont entre les familles, les intervenants scolaires et les instances décisionnelles afin de créer un environnement d'apprentissage équitable, bienveillant et adapté aux besoins de chaque élève.

L'école québécoise a le devoir fondamental d'offrir à chaque élève un environnement propice à son développement global, à sa réussite scolaire et à son inclusion sociale. Cela implique une collaboration étroite entre tous les acteurs du milieu scolaire, et surtout, une reconnaissance du rôle essentiel que jouent les parents dans ce processus.

L'implication des parents dans la vie scolaire est un levier puissant pour améliorer les services éducatifs. Votre présence, vos idées et votre soutien contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance et à bâtir une école publique plus juste, plus inclusive et plus humaine.

Pour mieux vous familiariser avec le travail déjà accompli :

<https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/>

<https://www.fcpq.qc.ca/>

Encore une fois, merci pour votre précieuse contribution. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou à vous joindre à nos prochaines rencontres. Votre voix compte, et elle fait une réelle différence.

Avec toute ma considération,



Diane Ouellet

Présidente du CCSÉHDAA
Centre de services Kamouraska-Rivière-du-Loup

RÔLE DU COMITÉ CCSÉHDAA

Le CCSÉHDAA a pour mission de contribuer à l'amélioration de l'offre des services éducatifs offert aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (LIP, art. 187, 187.1 et 213). Il est à l'écoute des préoccupations des parents. Le CCSÉHDAA permet aux parents d'enfants handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de faire entendre leur voix au centre de services scolaire. Cette voix peut permettre d'influencer les décisions qui touchent l'organisation des services éducatifs ainsi que l'affectation des ressources destinées à ces élèves. Ainsi, on s'assure d'une transmission adéquate des informations concernant les services offerts, les activités, les journées de formation et les colloques.

Selon la Loi sur l'instruction publique (LIP, art. 185), chaque centre de services scolaire a l'obligation d'instituer un comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA). Il a pour fonctions (LIP, art. 187) :

- De donner son avis au centre de services scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ;
- De donner son avis au comité de répartition des ressources sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves ;
- De donner son avis au comité d'engagement pour la réussite des élèves sur le plan d'engagement vers la réussite.

Le comité peut aussi donner son avis au centre de services scolaire sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Finalement, le centre de services scolaire indique, annuellement, les ressources financières pour les services à ces élèves et l'affectation de ces ressources, en tenant compte des orientations établies par le ministre. De plus, il fait rapport annuellement (LIP, art. 187.1) au comité et au ministre des demandes de révision formulées en vertu de l'article 9 relatives aux services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

COMPOSITION DU COMITÉ

Le comité 2024-2025 a été formé de 19 membres, dont 12 parents, 3 représentants du personnel du centre de services scolaire (1 enseignant, 1 membre du personnel de soutien en adaptation scolaire et 1 professionnel), 2 personnes désignées par le centre de services scolaire (1 direction d'école et 1 personne désignée par la direction générale) et 2 représentants des organismes du milieu.

La richesse de ce comité repose sur la diversité de ses membres, leurs compétences et leurs expériences. Les parents représentent 8 écoles différentes du centre de services scolaire, et ce, des ordres d'enseignement du primaire et du secondaire.

PARENTS

| | |
|--|---|
| École Polyvalente La Pocatière | Beaulieu, Marc |
| École Polyvalente La Pocatière | Dionne-St-Pierre, Émilie |
| École Sacré-Cœur | Thibault, Marie-Claude |
| École Saint-Louis de Saint-Joseph | Charest, Amélie |
| École Sainte-Hélène | Labelle, Laurence |
| École Hudon-Ferland | Lévesque, Émilie |
| École secondaire de Rivière-du-Loup | Beaulieu, Claude |
| École Saint-Modeste | Bouchard, Émilie DÉSISTEMENT |
| École Roy | Lajoie, Josiane |

| | | |
|--|------------------------------------|--------------------|
| École Joly | Levasseur-Rousseau, Jovette | |
| École La Croisée | Lupien, Carolane | DÉSISTEMENT |
| École Moisson-d'Arts | Ouellet, Diane | |
| École secondaire de Rivière-du-Loup | Pelletier, Valérie | |
| École secondaire de Rivière-du-Loup | Voyer, Manon | |

REPRÉSENTANTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

| | |
|--|-----------------------------|
| Enseignantes | Doyon, Sophie |
| Technicienne en éducation spécialisée | Pelletier, Martine |
| Psychologue scolaire | Emmanuelle Pelletier |
| Direction | Potvin, Valérie |
| Représentant de la direction générale | Mercier, Sébastien |

REPRÉSENTANTS DES ORGANISMES

| | |
|-----------------------------------|--|
| CISSS du Bas-Saint-Laurent | Mathieu Pomerleau Fournier (CISSSBSL DPDI-TSA-DP) |
| | April, Hélène (Éducatrice) |

RENCONTRES

Des 5 séances prévues au calendrier des rencontres, 5 ont été tenues en présentiel ou virtuelle, 1 en virtuelle. Le taux de participation des membres du comité est près de 83%. Une sixième a été ajoutée considérant la procédure de formation du CCSÉHDAA 2024-2025.

ÉVALUATION DE NOS OBJECTIFS 2024-2025

| OBJECTIFS | MOYENS (ÉCHÉANCIER) | ÉVALUATION |
|---|---|--|
| 1. 1. ASSURER la transmission d'informations sur le comité et sur les services offerts aux élèves présentant des difficultés dans leur parcours scolaire. | <ul style="list-style-type: none">- Procès-verbal à chacun des conseils d'établissement (après chaque réunion)- Informations générales à chacun des conseils d'établissement (après chaque réunion)- Rapport annuel transmis à chacun des conseils d'établissement, au Comité de parents et au Conseil d'administration (en fin d'année) <p>Recommandation :</p> <ul style="list-style-type: none">- Poursuivre la transmission d'information sous forme de formation continue. <p>➤ Budget annuel du CCSÉHDAA ➤ Calendrier des rencontres du CCSÉHDAA ➤ Liste des membres ➤ Règles de régie interne ➤ Plan d'action ➤ Rapport annuel du CCSÉHDAA ➤ Procédure de formation du comité CCSÉHDAA</p> <p>➤ Rapport de la trésorière du CCSÉHDAA</p> | 1 ^{re} rencontre de l'année À chaque rencontre |

| OBJECTIFS | MOYENS (ÉCHÉANCIER) | ÉVALUATION |
|--|---|--|
| <p>2. DIFFUSER de l'information aux parents sur les activités, les journées de formation et les colloques ou autres évènements émanant des établissements.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Assemblée générale de parents - Soirée d'information - Transmettre de l'information lors des rencontres de parents - Journée-colloque destinée aux parents - Site WEB et médias sociaux - Institut TA (trouble d'apprentissage) <p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du PEVR et du bilan - Rapport du traitement des plaintes - S'assurer d'être à l'affût de l'information pertinente à diffuser. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Semaine de la persévérance ➤ Forum pour les parents d'enfants handicapés, le Colloque national des comités de parents et le Congrès de l'Institut des Troubles d'apprentissages ➤ Rapport du représentant au comité de parents ➤ Rapport du représentant au conseil d'administration | <p>1^{re} rencontre de l'année</p> <p>2^e rencontre de l'année</p> <p>À chaque rencontre</p> |

| OBJECTIFS | MOYENS (ÉCHÉANCIER) | ÉVALUATION |
|--|---|---|
| 3. ASSURER le rôle aviseur dévolu au CCSÉHDAA. | <p>- Avis sur les objets de consultation (mandat 2024-2025) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ressources allouées pour les services ÉHDAA ➤ Clientèle ÉHDAA ➤ Cadre de référence des mesures de contrôles ➤ Trajectoire TDAH ➤ Projet d'organisation des services ÉHDAA 2025-2026 | <p>1^{re} rencontre et à la dernière</p> <p>3^e rencontre</p> <p>4^e rencontre</p> <p>3^e rencontre</p> |

| OBJECTIFS | MOYENS (ÉCHÉANCIER) | ÉVALUATION |
|--|---|--|
| 4. INFORMER les parents sur les modèles d'organisation scolaire au primaire et au secondaire et tout autre renseignement en lien avec l'adaptation scolaire et les services offerts à la clientèle HDAA. | <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires par les directions du primaire et du secondaire et les personnes-ressources (année 2024-2025) - Les codes de difficultés et le financement - Les services complémentaires du CSS et les accès ➤ Présentation du CISSS : - Pochette d'accueil du CRDI- CRDP (Mathieu Pomerleau-Fournier) - Persévérance scolaire - COSMOSS (Madame Sonia Michaud) | <p>2^e rencontre</p> <p>3^e rencontre</p> <p>4^e rencontre</p> |

ÉVALUATION GÉNÉRALE

Les membres ont apprécié les diverses présentations qui ont eu lieu au courant de l'année. Ils ont appris de nouvelles informations et trouvé le contenu pertinent. Il est suggéré d'envoyer un sondage auprès des parents afin d'avoir les raisons des absences.

Le comité 2024-2025 recommande fortement une participation active des parents membres à toutes les rencontres pour l'année 2025-2026.

RECOMMANDATIONS DES POINTS À TRAITER EN 2025-2026

1. **ASSURER** la transmission d'informations sur le comité et sur les services offerts aux élèves présentant des difficultés dans leur parcours scolaire.
 - Poursuivre la transmission d'informations sous forme de formation continue.
2. **DIFFUSER** de l'information aux parents sur les activités, les journées de formation et les colloques ou autres évènements émanant des établissements.
 - Poursuivre la transmission d'informations sous forme de formation continue.
 - Trouver une meilleure façon de la diffusion d'informations auprès des parents (Ex : Capsules vidéo, réseaux sociaux, etc.)
3. **ASSURER** le rôle aviseur dévolu au CCSÉHDAA.
 - Continuer d'informer les membres du projet d'organisation scolaire des classes spéciales pour l'année 2024-2025.
 - Transmettre l'information concernant la clientèle EHDA et les ressources allouées pour leurs services.
 - Le comité a la possibilité de déposer une recommandation auprès du centre de services scolaire afin de demander une modification ou un changement dans les services pour les ÉHDAA.
4. **INFORMER** les parents sur les modèles d'organisation scolaire au primaire et au secondaire et tout autre renseignement en lien avec l'adaptation scolaire et les services offerts à la clientèle HDAA.
 - Poursuivre les présentations des professionnels, des autres membres du CSS et des partenaires externes.

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2024-2025

- Déposé au CCSÉHDAA, le mercredi 10 septembre 2025;
- Adopté au CCSÉHDAA, le mercredi 10 septembre 2025;
- Transmis et déposé au conseil d'administration du CSS à l'automne 2025;
- Transmis au Comité de parents en octobre 2025;
- Transmis aux Conseils d'établissement.

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2024-2025 ET RÉSOLUTION

IL EST PROPOSÉ par Mme Laurence Labelle et résolu par Mme Hélène April :

QUE le rapport annuel du CCSÉHDAA du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2024-2025 soit adopté tel que présenté.

QU'une copie soit transmise au comité de parents ainsi qu'à la direction générale du Centre de services scolaire.

QU'une copie soit transmise et déposée au conseil d'administration du CSS.

QU'une copie soit également transmise pour information aux présidents des conseils d'établissement et aux directions d'école.

Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup



**Centre
de services scolaire
de Kamouraska–
Rivière-du-Loup**

Québec 